



Monsieur Le Président du Comité Technique de la DiSi Rhône-Alpes-Auvergne-Bourgogne.

Vous convoquez le 12 janvier 2021 les élu-e-s des personnels pour examiner les opérations sur les emplois pour 2021, l'évolution des services EIFI et les recrutements de contractuels ou fonctionnaires sur les postes restés vacants.

- Au titre du PLF 2021, notre direction aura 10 suppressions de postes, ces suppressions venant s'ajouter aux 8 autres depuis la création de notre DiSi.

Nous ne sommes pas élu-e-s pour déterminer « quel emploi il vaut mieux supprimer ».

Comme chaque année, ce projet est mis en œuvre sans aucune prise en compte du rejet unanime des élu-e-s des personnels.

- Concernant la convergence éditique, elle est déjà mise en œuvre.

L'organisation de fermeture du service de Clermont est en « marche » avec l'accompagnement RH des agents pour leur mutations et reconversions.

Également l'administration profite de cette convergence éditique avec la suppression de 3 services éditiques, pour niveler par le bas le régime indemnitaire : suppression de l'ACF « finition et scannage » pour les agents de Meyzieu. Nous le condamnons !

Concernant les recrutements de contractuels ou de fonctionnaires détachés, ils ont déjà été faits pour certains postes.

Dans ce contexte, ce CTL représente une parodie de dialogue social.

Tout est décidé d'avance et cette instance devient une chambre d'enregistrement.

La France depuis bientôt un an traverse une crise sanitaire sans précédent où plus que jamais la démonstration de l'importance des services publics a été faite.

Mais le gouvernement et l'ensemble de ses directeurs continuent la mise en œuvre des réformes mortifères qui mettent à mal ces mêmes services publics.

Les élu-e-s des personnels au CTL de la DiSi RAAB rejettent cette politique d'austérité qui impose les rigueurs budgétaires et créent de la souffrance au travail, du mal être, des tensions et des difficultés de fonctionnement dans les services.

Dans ce contexte, nous, élu-e-s CGT, SOLIDAIRES et FO, avons décidé de ne pas cautionner par notre présence ces décisions déjà prises et ne siégerons donc pas au CTL.

Les élu-e-s du personnel au CTL de la DiSi RAAB